

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES
CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE : PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE SQY SIGNATAIRES
 Actu page 7

Un budget « olympique » à Saint-Quentin-en-Yvelines



Dossier page 2
 Malgré le contexte général particulièrement tendu, l'agglomération de SQY a voté le 28 mars un budget 2024 voulu comme ambitieux et adapté à cette année d'accueil de Jeux olympiques et paralympiques.

TRAPPES
 Le bureau mobile de l'Étincelle va à la rencontre des femmes victimes de violences
 Actu page 8



- MAUREPAS**
Succès au rendez-vous pour le Forum prévention & sécurité **Page 6**
- VILLEPREUX**
Lancement du budget participatif 2024 **Page 9**
- YVELINES**
Téléthon : un résultat exceptionnel dans les Yvelines **Page 9**
- FAITS DIVERS**
Série de coups de feu tirés au Pont du Rouloir à Guyancourt **Page 10**
- BASKETBALL**
À Trappes, le divorce est consommé entre le club de basket et la mairie **Page 12**
- CULTURE**
À France miniature, une nouvelle saison sous le signe du sport avec Cécile Saboureau **Page 14**

TRAPPES
 LE GRENIER À SEL VA PORTER LE NOM D'OMAR SY
 Actu page 6

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
 Le Musée de la ville changera de local en septembre
 Actu page 4



TRAPPES
 Une esplanade de jeux remise à neuf dans le quartier Sand-Pergaud-Verlaine
 Actu page 4



En 2024, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
 12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un budget « olympique » à Saint-Quentin-en-Yvelines

▶ LA RÉDACTION

Comme chaque année au mois de mars, l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de Saint-Quentin-en-Yvelines a voté son budget. Un budget présenté en conseil communautaire le 28 mars par Thierry Michel (LR), vice-président délégué aux finances et aux ressources humaines, qui avait rappelé à l'occasion du rapport sur les orientations budgétaires (ROB, lire notre édition du 20 février dernier) qu'il se construisait dans un contexte de baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de réduction de l'autonomie fiscale des collectivités, de la crise inflationniste et énergétique et de la hausse des taux d'intérêts.

Une année olympique

Mais pas seulement. « C'est un budget exceptionnel en année olympique, avec une très forte volonté de renforcer l'attractivité de notre territoire », a expliqué l'élu en charge des finances. C'est pour nous une accélération de notre PPI (Plan



« C'est un budget exceptionnel en année olympique, avec une très forte volonté de renforcer l'attractivité de notre territoire », a assuré Thierry Michel lors de la présentation.

pluriannuel d'investissements). Un PPI local en très forte progression avec plus 40 % entre 2022 et 2023 et nous serons sur le même volume en 2024 ». Et de poursuivre : « Nous avons évidemment des dépenses sur ces Jeux olympiques et paralympiques autour de 5,5 millions d'euros qui viennent perturber un peu sur cet exercice 2024 notre taux de financement. Ce taux sera réduit et nécessitera un emprunt d'équilibre un peu plus élevé que les années précédentes. »

Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale

La fiscalité locale de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines n'augmentera pas en 2024. Les élus communautaires ont voté à l'unanimité pour le maintien des taux en l'état pour ne pas faire peser plus de pression fiscale sur les entreprises du secteur et sur leurs concitoyens.

Thierry Michel (LR), vice-président délégué aux finances et aux ressources humaines, a d'ailleurs expliqué lors de sa présentation que plusieurs propositions étaient faites concernant les taux et que le choix était de « les reconduire ce soir à l'identique de 2023. Il est proposé d'appliquer le mécanisme de réserve. Lorsque l'on calcule le taux de CFE (cotisation foncière des entreprises) son maximum est de 25,95 % et nous votons ce soir 23,74 % donc nous avons une réserve possible de 2,21 %. Nous proposons de mettre en attente pour une durée maximum de trois ans et l'agglomération pourra majorer sa CFE durant ces trois années ». De son côté, le président de l'Agglomération, Jean-Michel Fourgous (LR), a souligné que « Nous avons un taux inférieur à la moyenne, c'est bien de le rappeler ».

Ainsi, les taux de fiscalité directe locale pour 2024, ont été fixés à : 23,74 % pour le taux de cotisation foncière des entreprises, 3,56 % pour le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties, 2 % pour celui de taxe foncière sur les propriétés bâties, et enfin 5,92 % pour le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

De la même manière, les élus communautaires ont eu à voter le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés (TEOMA). « Nous sommes en capacité de reproduire le taux de 5,59 % en prenant notamment en compte l'investissement pour la construction d'une nouvelle déchetterie ressource », a annoncé Thierry Michel, complété par Jean-Michel Fourgous sur le niveau de taux « inférieur à d'autres collectivités, comme GPSEO (Grand Paris Seine & Oise, Ndlr) par exemple ».

Et Thierry Michel s'est également interrogé sur « des incertitudes, notamment en termes de recettes fiscales avec des critères sur la TVA qui malheureusement ne sont pas toujours connus en temps et en heure et des prévisions qui



Lors du dernier conseil communautaire, le 28 mars, le budget a été voté avec 49 voix pour et 24 contre.

sont instables de la part de l'État. On peut s'interroger sur ce que nous avons entendu ces derniers jours sur la situation budgétaire de l'État qui risque de mettre à contribution les collectivités territoriales. Cela risque d'être délicat et difficile pour nous ».

262,8 millions d'euros de fonctionnement

Ainsi, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a inscrit quelque 262,8 millions d'euros de budget de fonctionnement pour 2024, qui proviennent de trois grands postes : les impôts et les taxes (92 millions d'euros), les dotations, et les autres produits des politiques publiques. Et côté dépenses, à l'image de toutes les collectivités, l'EPCI doit faire face « à des charges

supplémentaires. La masse salariale progresse de 6 % (42,4 millions d'euros en 2024 pour 40 millions d'euros en 2023), notamment avec l'impact des relèvements du point d'indice (+3,5 % en 2022 et 1,5 % en 2023, ainsi que les 5 points supplémentaires en 2024). Nous étoffons aussi nos effectifs pour mener les projets ambitieux de SQY et pour la gestion des biodéchets », a précisé Thierry Michel lors de sa présentation.

137,7 millions d'euros d'investissements

Dans la section investissements, ce sont 137,7 millions d'euros qui ont été votés. « Cela va nous permettre de dégager un autofinancement de 39,4 millions d'euros, complété par les subventions (16 millions d'euros), le FCTVA (11 millions d'euros) et

les produits de cessions (2,2 millions d'euros). Nous inscrivons cette année un emprunt d'équilibre autour de 57,9 ME, supérieur aux années précédentes mais comme je l'ai dit, nous avons un certain nombre de chantiers importants qui se mettent en place, a souligné l'élu aux finances. Côté dépenses nous retrouvons le remboursement des emprunts à hauteur de 34,2 millions d'euros et des dépenses d'équipements (lire l'encadré) qui représentent 86,8 millions d'euros ».

Après cette présentation, François Morton (DVG), le maire de Guyancourt, a exposé la position de vote du groupe minoritaire : « Je vais être bref. Un budget, c'est la traduction en chiffres d'une politique et donc celle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Évidemment, nous aurions

Malgré le contexte général particulièrement tendu, l'agglomération de SQY a voté le 28 mars un budget 2024 voulu comme ambitieux et adapté à cette année d'accueil de Jeux olympiques et paralympiques.

fait d'autres choix politiques, sur la culture, l'inquiétude sur la PPI, etc. Et je pense que Thierry Michel n'en prendra pas ombrage et [...] bien évidemment le groupe minoritaire votera contre ce budget car nous aurions d'autres politiques publiques. » Le budget a obtenu l'ensemble des voix de la majorité et a été adopté avec 49 voix pour et 24 contre. ■

Un PPI pour anticiper et flécher les investissements

Mis en place depuis quelques années maintenant à Saint-Quentin-en-Yvelines, le Plan Pluriannuel d'investissements (PPI) permet à l'Établissement public de coopération intercommunale de flécher les investissements dans le temps. Ainsi, dans le cadre des travaux, ce sont 47 572 240 euros qui ont été votés pour 2024. Pour mémoire, le montant était de 35 740 480 euros en 2023. Les montants inscrits permettent de poursuivre les opérations inscrites au PPI, qui sont déjà lancées, et de réaliser les travaux liés aux enveloppes récurrentes (10 millions d'euros).

Aussi, à titre d'exemple, en 2024, un important volume financier en matière de travaux de voirie, d'équipements culturels et d'espaces verts est prévu et s'explique notamment par les différentes opérations dans les communes : travaux dans le cadre du schéma directeur cyclable (5,9 millions d'euros), requalification du boulevard Miserey à Maurepas (3 millions d'euros), études et travaux relatifs au pôle gare sur la commune de La Verrière (1,2 million d'euros), rénovation du boulevard Haussmann à Guyancourt (1 million d'euros), requalification rue Langevin à Plaisir (1 million d'euros), modernisation du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (4,1 millions d'euros), construction de médiathèque Jacques Brel à Magny-les-Hameaux (2 millions d'euros), rénovation des espaces verts situés allée du Temps perdu à Plaisir (1,25 million d'euros), ou encore la réhabilitation du jardin Chedeville à Montigny-le-Bretonneux (0,85 million d'euros).

56 650 HEURES

D'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES YVELINES EN 2023

Chaque année, nous accompagnons des hommes et des femmes dans une démarche de réinsertion professionnelle et sociale. Notre objectif est de les guider vers une sortie positive à l'issue de la période d'insertion, que ce soit par un contrat pérenne au sein de nos effectifs comme par un autre projet professionnel, défini et construit ensemble.



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Musée de la ville changera de local en septembre

Le Musée de la Ville de SQY est fermé depuis le 2 mars. Il va déménager en septembre dans les locaux qu'occupait le magasin Hema, au centre commercial Espace Saint-Quentin à Montigny.

► PIERRE PONLEVÉ



Le Mumed regroupait, jusqu'à présent, le Musée de la ville et la médiathèque du Canal.

Le Musée de la ville de SQY, installé au rez-de-chaussée du Mumed qui abrite également la médiathèque du Canal, à Montigny, a fermé temporairement ses portes le samedi 2 mars dernier pour les rouvrir en septembre, à quelques pas de là, dans le centre commercial Espace Saint-Quentin. Il prendra place dans les locaux qu'occupait la boutique Hema. C'est l'école de cybersécurité, l'École 2 600 (située pour le moment juste à côté), qui va s'installer dans les locaux laissés vides par le départ du musée.

Précisément, ce déménagement concerne la partie exposition car les bureaux administratifs du musée demeureront au troisième étage de la médiathèque du Canal. « La prochaine exposition du Musée de la ville se tiendra dans un nouveau local à partir de la première quinzaine de septembre », indique Éric-Alain Junes, vice-président de l'agglomération de SQY chargé de la culture et élu à Montigny-le-Bretonneux. « Il y a un accord avec l'École 2 600 qui avait besoin de s'agrandir. L'idée, c'était effectivement de leur permettre

de rester sur l'agglomération de SQY, et en même temps, [pour] nous, de partir sur un projet qui finalement était plutôt intéressant puisque le musée va bénéficier d'une surface plus importante. Cela permettra d'étendre la surface des expositions ainsi que les surfaces de travail et d'échanges donc finalement c'est gagnant-gagnant », poursuit-il.

Concernant la complémentarité du musée et de la médiathèque du Canal, mise en avant par les agents travaillant au sein du musée (d'après 78actu), et qui pourrait être un peu perdue avec ce déménagement, cela ne pose pas de problème particulier selon le vice-président. « Les lieux seront séparés de quelques dizaines de mètres l'un de l'autre et je pense qu'honnêtement, quand on sera à la médiathèque, aller jusqu'au musée cela représentera très peu de temps, une dizaine de minutes à pied. Donc je ne suis pas sûr que ça dissuade les personnes qui voudraient aller au musée. Alors oui, il peut y avoir une petite perte de complémentarité mais en même temps on va gagner en visibilité car le site sera dans un passage beaucoup plus passant. On compte sur cette visibilité pour la fréquentation », enchaîne-t-il.

Sur le personnel (une dizaine d'agents environ) qui travaille au sein du musée, « il n'y aura absolument aucun licenciement. Quant au recrute-

ment de nouveaux agents, ce n'est pour le moment pas envisagé », indique le vice-président.

Les opérations de transfert sont d'ores et déjà en cours, car il ne s'agit pas d'un simple déménagement. « Il y aura tout un travail scénographique pour mettre en valeur la collection dans son nouvel environnement, ce n'est pas simplement déménager des meubles », argumente le vice-président. Car le Musée de la ville, ce ne sont pas simplement des expositions. Le lieu regroupe toute la collection d'art public « qui est considérable », rappelle Éric-Alain Junes. À cela s'ajoutent toutes les archives mais surtout la collection design et modes de vie, soit environ 3 000 objets. « C'est une collection qui n'est absolument pas mise en valeur actuellement, donc l'idée c'est à terme de mettre en valeur cette collection, chose qui était impossible dans ce local avec les 200 m² d'exposition », poursuit-il.

Car de 200 m², l'espace d'exposition passera en septembre à 600 m². « On se positionne donc sur une dimension plus importante et, peut-être qu'à terme, l'idée d'un musée spécifique au design, avec la collection que nous avons, sera envisagée. Mais ça c'est sur du long terme, dans le court terme c'est le déménagement », conclut Éric-Alain Junes. ■

COIGNIÈRES Coignières, lauréate du plan de transformation des zones commerciales

Coignières fait partie des 74 lauréats suite à l'appel à projets lancé par le gouvernement concernant le développement des zones commerciales.

La ville de Coignières fait partie des 74 lauréats du plan de transformation des zones commerciales, initié par le gouvernement. Au total, 112 dossiers ont été déposés et instruits en trois semaines, « le triple de ce qui était escompté », souligne un communiqué du gouvernement. « Dans ce cadre, un financement sera alloué à notre ville pour transformer des zones commerciales existantes en espaces de vie plus dynamiques », précise la municipalité sur Facebook. « Des crédits qui pourraient être utilisés pour des projets visant à diversifier les usages des zones commerciales, permettre la promotion des pratiques plus durables sur le plan environnemental afin de répondre aux besoins sociaux de la communauté locale », poursuit-elle. Ainsi, la commune va bénéficier de 75 000 euros de subventions pour le financement d'études préalables et 75 000 euros de subventions supplémentaires pour financer la conduite de projet.

TRAPPES

Une esplanade de jeux remise à neuf dans le quartier Sand-Pergaud-Verlaine

L'esplanade Louis Pergaud, dotée de nombreux aménagements, notamment sportifs et de loisirs, a été inaugurée le 2 avril.

► ALEXIS CIMOLINO

C'est une rénovation d'ampleur qu'a subi l'esplanade Louis Pergaud, à Trappes. La municipalité a entrepris de rénover ce square vétuste et très peu fourni en infrastructures pour en faire un espace avec un large choix d'équipements pour tous les goûts, tous les âges et tous les profils. La nouvelle esplanade a été inaugurée le 2 avril dernier.

« Ici, on n'est pas dans n'importe quel quartier, on est dans le quartier Sand-Pergaud-Verlaine, a rappelé le maire Génération.s de Trappes, Ali Rabeh, lors des discours inauguraux. On est dans un secteur qui a été délaissé, la municipalité n'a pas été assez attentive, pas assez présente, pour s'occuper de ce quartier. Le bailleur a investi pour rénover l'habitat, avec plus ou moins de réussite, et la

Ville s'est dit « À côté de l'école [Pergaud], on va offrir aux habitants [...] un nouveau cadre exceptionnel pour pouvoir s'épanouir avec leurs enfants. » Un cadre exceptionnel qui n'est pas réservé qu'aux habitants de ce quartier, insiste le maire, qui voit plutôt l'esplanade comme « un lieu de convergence », soulignant que le secteur est un « passage vers l'Île de loisirs » pour les piétons et se situe en face des nouvelles constructions de la Zac de l'Aérostas.

« Il faut dans les communes des lieux de rencontre, estime-t-il. Je crois au mélange, au partage, je crois que l'on soit locataire ou propriétaire, de ce quartier ou d'un autre, sportif ou pas, parent ou pas, on doit pouvoir se côtoyer, se mélanger, se fréquenter, se faire de nouveaux amis, que vos enfants grandissent



Sur cette esplanade, on peut notamment trouver des aires de jeux pour les tout petits et les plus grands.

ensemble aussi, sans faire de différences [...]. Ce qui compte, c'est qu'on est Trappistes, et quand on est Trappistes, on partage des espaces communs, [...] des espaces exceptionnels, qui doivent être extraordinaires. »

Et des espaces pensés en concertation avec les habitants, selon Ali Rabeh : « Si on peut parfois avoir de bonnes idées en étant le maire de la ville, les meilleures idées, ce sont les habitants eux-mêmes qui les ont. » Il annonce ainsi un chiffre de « plus de 600 personnes qui ont donné leur avis, qui ont contribué », et revient sur le travail mené notamment avec des jeunes du quartier pour réfléchir au projet.

Ces contributions ont débouché sur une esplanade dotée d'aires de jeux

pour enfant (dont une pour les tout-petits), d'un potager participatif de 600 m² en pied d'immeubles, de bancs, ou encore de tables de pique-nique et de ping pong. Sans oublier un city-stade pour jouer au football, deux tyroliennes (une pour les grands, une pour les petits), et une aire de street workout, le maire précisant d'ailleurs que cette dernière et l'aire de jeux sont « inclusives, c'est-à-dire qu'on peut pratiquer des activités physiques, sans forcément être à 100% de ses capacités physiques ».

Et il a fallu investir 1,5 million d'euros pour mettre tout cela en place. La Ville a néanmoins pu compter sur une subvention de 600 000 euros de la préfecture et de 300 000 euros de l'Agence nationale du sport. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

L'école Paul Eluard se dote d'une mangeoire pour les oiseaux

Une mangeoire pour les oiseaux a été installée dans l'école élémentaire Paul Eluard pour sensibiliser les enfants à la biodiversité.

Une mangeoire a été installée au sein de l'école Paul Eluard, aux Clayes-sous-Bois, par les experts environnement de la mairie, aidés de l'équipe chargée de l'entretien des espaces verts. L'abri ainsi que des graines ont été commandés sur le site internet de la LPO (Ligue de protection des oiseaux). « Cette mangeoire a été mise en place en face de la cour de récréation. Elle permet ainsi aux élèves de faire connaissance avec les petits oiseaux qui peuplent leur cadre de vie, et de porter une attention à la biodiversité qui les entoure », précise la commune des Clayes. Une démarche qui soulève visiblement l'enthousiasme de certains riverains. « Excellente idée. Une belle découverte quotidienne pour les enfants », a par exemple écrit une habitante sur Facebook.



EN IMAGE

MAUREPAS Des figurines ludiques pour avertir les enfants sur les aires de jeu

« Ici, je dois être sous la responsabilité d'un adulte », « Ici, je préfère jouer au calme. C'est un moment de détente ». Voici certains des messages apparaissant sur les dispositifs installés par la commune de Maurepas dans deux de ses squares, le square des 40 Arpents (ici en photo) et le square de Rohan. Six panneaux en forme de silhouettes d'enfants disposés afin d'inciter ces derniers à la prudence et de « rappeler, d'une manière pédagogique et originale, aux enfants et à leurs parents les règles de civisme qui s'appliquent dans ces lieux pour garantir la sécurité de tous et la tranquillité du voisinage », explique la municipalité maurepasienne dans son magazine de mars.

YVELINES Chiens en forêt : avec l'arrivée des beaux jours, le retour de la laisse obligatoire

L'ONF rappelle que, chaque année, du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent être tenus en laisse en dehors des allées forestières.

Les propriétaires de chiens emmenant leur animal en forêt devront dans quelques jours impérativement le tenir en laisse. L'Office national des forêts (ONF) a récemment publié un rappel d'un arrêté ministériel datant de 1955, alors que les Yvelines sont le département le plus boisé d'Île-de-France. Toute l'année, les chiens doivent déjà rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 m. Mais du 15 avril au 30 juin de chaque année, ils doivent être tenus en laisse en dehors des allées forestières. « L'allée forestière se comprend au sens large comme les routes, chemins ou sentiers forestiers, notamment les GR (sentiers de grande randonnée, Ndlr), mais aussi tous les chemins de promenade. En revanche, les cloisonnements forestiers, les pare-feu et les limites de parcelles ne sont pas considérés comme des chemins », précise l'ONF. En cas de non-respect, le contrevenant risque une amende pouvant atteindre 750 euros. Cette décision s'explique par le fait que c'est « à cette période » que débute la mise à bas des mammifères et la nidification des oiseaux, que les chiens pourraient venir perturber, justifie ainsi l'ONF.



Avant



Après

LE BIOFILOU, ÇA NE CHANGE PRESQUE RIEN POUR VOUS MAIS POUR L'AVENIR ÇA CHANGE TOUT.

Le biofioul F30, nouvelle énergie contenant jusqu'à 30% de colza, est disponible pour alimenter les chaudières neuves et les pompes à chaleur hybrides F30 installées en remplacement d'une vieille chaudière fioul¹. Vous pouvez aussi convertir votre chaudière fioul au biofioul².

Changez d'énergie, sans tout changer.
Toutes les informations sur www.biofioul.info



1 Le décret n°2022-8 du 5 janvier 2022 interdit l'installation de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire consommant des combustibles émettant plus de 300g CO2e/kWh PCI. Le biofioul F30 respecte ce plafond et peut donc alimenter les matériels de chauffage neufs.
2 Sous réserve d'adaptations techniques.

TRAPPES

Le Grenier à sel va porter le nom d'Omar Sy

Le conseil municipal a voté le 2 avril une délibération actant la nouvelle dénomination du cinéma, actuellement en travaux de rénovation et qui s'appellera Grenier à sel-Omar Sy lors de sa réouverture.

► ALEXIS CIMOLINO

Actuellement en rénovation le cinéma Le Grenier à sel, à Trappes, va changer de dénomination à sa réouverture. Il s'appellera « Grenier à sel-Omar Sy ». La Ville a voté cette nouvelle dénomination lors de son dernier conseil municipal, le 2 avril.

« Nous voulions profiter de cette renaissance pour montrer notre attachement à des parcours d'exception, qui sont parfois mis en valeur mais de manière souvent extérieure, a d'abord déclaré la 1^{re} adjointe, Sandrine Grandgambe (Génération.s), qui a présenté la délibération. La ville de Trappes a parfois du mal à reconnaître parmi les siens des parcours hors norme, exceptionnels. Donc l'idée, c'était de profiter de cette réouverture pour mettre à l'honneur un enfant de Trappes. »

Ainsi, le nom d'Omar Sy a été choisi. L'acteur et réalisateur, qui est né et a grandi à Trappes, s'était révélé sur Radio Nova, où il a rencontré Fred Testot, avec qui il réalisera la série de sketches SAV des émissions, avant que sa carrière prenne une autre dimen-



Le Grenier à sel va changer de nom pour devenir Grenier à sel-Omar Sy lors de sa réouverture, du nom de l'acteur et réalisateur français, qui est né et a grandi à Trappes.

sion en 2012 avec le succès d'*Intouchables*, film pour lequel il remporte un César. Depuis, il a notamment joué dans des grosses productions américaines, comme la saga *Jurassic World*, et vit d'ailleurs aujourd'hui aux États-Unis.

« L'idée, c'est à la fois de présenter quelqu'un qui peut être un modèle pour la jeunesse, mais pas que la jeunesse, a ainsi poursuivi Sandrine Grandgambe. Et on est très fiers de l'avoir compté parmi les Trappistes. »

L'élue a souligné, alors que « certains se sont émus que l'on puisse nommer ce cinéma Omar Sy », que « nous avons

tenu à garder le nom du bâtiment » et que le cinéma aura donc bien pour dénomination officielle Grenier à sel-Omar Sy. Elle rappelle aussi que l'équipement a changé de nom à plusieurs reprises par le passé, s'appelant Le Normandie, puis cinéma Jean Renoir, Grenier à sel Jean Renoir, et enfin Grenier à sel. Si le bâtiment est rebaptisé, la salle de projection continuera elle d'ailleurs de s'appeler salle Jean Renoir, du nom de l'illustre réalisateur français du XX^e siècle.

Néanmoins cela n'a pas convaincu Véronique Brunati, élue d'opposition, qui a exprimé son désaccord quant à cette nouvelle dénomination,

alors que le cinéma est toujours, selon elle, enregistré au CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) sous le nom de cinéma Jean Renoir. « Je parle bien de l'édifice et non pas de la salle », a-t-elle précisé. « En quoi la rénovation d'un bâtiment existant suppose un changement de nom ? [...] Et je me dis, mais comment peut-on, et même comment ose-t-on, éliminer le nom d'un des plus grands cinéastes français, Jean Renoir », s'est-elle indignée, rappelant que « cette dénomination de Jean Renoir avait été choisie, par Bernard Hugo (maire PCF de Trappes de 1966 à 1996, Ndlr), grand cinéphile lui-même ».

« Quelle ville qui a la chance d'avoir des figures comme Omar Sy ou Jamel Debbouze les invisibiliserait, les oublierait, ne les afficherait pas avec fierté au fronton de ses édifices. Quant à Jean Renoir, il ne s'agit ni de mépriser son œuvre, ni de l'oublier, puisqu'elle est valorisée à travers le nom de la salle », a répondu le maire, Ali Rabeh (Génération.s), se disant « fier d'avoir un cinéma avec un tarif maximum à 6 euros, où les enfants peuvent venir assister à une séance à 4 euros [...] et de préserver cet héritage-là de Bernard Hugo. Et on rénove ce cinéma pour 1,3 million d'euros sans imputer un seul centime d'augmentation sur les Trappistes ». Une rénovation touchant à sa fin, puisqu'une inauguration est prévue le 27 avril. ■

ÉLANCOURT Un nouvel établissement saint-quentinois touché par des grèves

Une opération collège mort était organisée le 3 avril au collège de l'Agiot contre le choc des savoirs voulu par le gouvernement.

Après des derniers mois agités, un nouvel établissement situé sur le territoire de SQY a connu un fort mouvement de grève. Une opération « collège mort » se tenait ainsi au collège de l'Agiot, à Élan-court, mercredi 3 avril. Parents d'élèves et enseignants entendaient ainsi « exprimer leur désaccord » face à la réforme du choc des savoirs (notamment des groupes de besoins en français et mathématiques en 6^e et 5^e) voulue par le gouvernement à partir de la rentrée prochaine. Ce dernier avait pourtant présenté une version allégée de la réforme. Pas assez, manifestement pour calmer les ardeurs de parents et enseignants grévistes. Dans un courriel, un professeur d'histoire-géographie au collège de l'Agiot, rapporte que les parents d'élèves souhaitent attirer « l'attention sur [l]es impacts (de la réforme, Ndlr) sur l'éducation de leurs enfants » Ils ont ainsi encouragé les parents à garder leurs enfants à la maison, « afin de marquer leur solidarité avec l'équipe éducative et leur opposition à cette réforme ».

MAUREPAS

Maurepas : succès au rendez-vous pour le Forum prévention & sécurité

Le 5 avril, s'est déroulé au centre commercial Auchan Pariwest de Maurepas, le Forum prévention et sécurité, qui a attiré beaucoup de monde.

► PIERRE PONLEVÉ

À l'initiative du centre commercial Aushopping Pariwest, situé à Maurepas, le Forum prévention & sécurité s'est tenu dans la galerie commerciale et en dehors du centre, la journée du vendredi 5 avril, de 9 h 30 à 16 h 30. Fabrice, qui travaille au sein de la Direction interdépartementale de la Police nationale (DIPN) des Yvelines nous a fait faire le tour du forum pour nous présenter les différents acteurs mobilisés sur cette journée, qui proposaient des activités variées pour tous les âges.

Et ces acteurs étaient nombreux avec la présence, entre autres, d'espaces de recrutement de la Police nationale et des sapeurs-pompiers, d'un stand de la police scientifique, ou d'un stand tenu par la Macif. Cette dernière sensibilisait, de manière ludique à

travers une petite attraction qui simulait un choc frontal en voiture à faible allure, à comment bien porter sa ceinture de sécurité.

De nombreux élèves étaient présents durant la journée. Ils venaient notamment du lycée Louis Blériot de Trappes, pour présenter les différentes formations de leur établissement, ou les élèves de 4^e du collège Louis Pergaud, situé à Maurepas, qui eux ont pu découvrir différentes facettes du métier de sapeur-pompier et de policier.

L'espace de recrutement de la Police nationale a suscité de l'engouement parmi les jeunes comme en témoigne un des responsables du stand. « Depuis que nous sommes ici, nous avons eu pas mal de jeunes qui sont venus nous



Nathael, 10 ans, venu avec son papa, tout sourire au guidon d'une Yamaha FJR 1300 de la Police nationale.

voir. Assez souvent, c'est plutôt à travers les réseaux sociaux comme TikTok ou lors de contrôles que certains ont vécus, par exemple, qu'ils découvrent notre métier. Ils ont déjà parfois une image toute faite de la police. Mais lorsqu'ils viennent échanger avec nous, ils découvrent que la réalité du métier est bien différente et ils se montrent intéressés », explique-t-il.

Durant toute la journée, des sensibilisations et des activités ludiques et formatrices ont été proposées au public, comme l'illustrait le stand tenu par la police scientifique, qui proposait la reconstitution d'une scène de crime. À 14 h 30, une démonstration de la brigade équestre de la

Police nationale a pu être admirée. « Tous les stands présents ici servent à sensibiliser et à toucher la population en allant à la rencontre du grand public et ça fonctionne, il y a du monde », ajoute Fabrice. « Après les Jeux olympiques qui vont grandement nous mobiliser cet été, nous aimerions organiser des journées de ce type une fois par trimestre, sur une thématique différente à chaque fois », conclut-il.

Pour agrémenter cette journée un jeu concours, proposé gratuitement à tous les visiteurs, a été organisé pour tenter de remporter des cartes cadeaux de différents montants. Un tirage au sort le lendemain a désigné les heureux gagnants. ■

LA VERRIÈRE Le marché solidaire de retour au centre socioculturel Rosa Parks

Le mercredi 17 avril, le marché solidaire revient à La Verrière, de 14 h à 17 h, au centre socioculturel Rosa Parks, toujours avec des produits proposés à des prix intéressants.

Rendez-vous incontournable pour les personnes souhaitant acheter des produits du quotidien (fruits et légumes, produits frais et secs, produits d'hygiène...) à bas coût, le grand marché solidaire revient le mercredi 17 avril à La Verrière, de 14 h à 17 h, au centre socioculturel Rosa Parks. Une démarche qui aide à lutter contre le gaspillage alimentaire. « Le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne en partenariat avec Sapeurs et partage, organise une nouvelle fois son grand marché solidaire », précise la municipalité sur son site internet. Des articles à date courte ou à date de durabilité minimale dépassée seront proposés à des prix attractifs. Les règlements s'effectuent uniquement en espèces.

YVELINES

Contrat territorial de santé mentale : plusieurs établissements de SQY signataires

Mercredi 20 mars dernier, l'ensemble des acteurs du territoire a signé le Contrat territorial de santé mentale (CTSM) des Yvelines Sud au Centre hospitalier de Versailles.

► LA RÉDACTION

Les Yvelines se mobilisent pour la santé mentale. Le 20 mars dernier, les centres hospitaliers de Versailles et de Plaisir, membres du groupement hospitalier Yvelines Sud, l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), la Fondation Falret, la Fondation John BOST, l'APTA (plateforme d'appui aux professionnels de santé libéraux des Yvelines), l'Institut MGEN de La Verrière, la clinique d'Yvelines, et la Commission spécialisée en santé mentale, ont signé le Contrat territorial de santé mentale (CTSM) des Yvelines Sud.

Le CTSM Yvelines Sud se déploie autour de quatre grands axes que sont : « La santé mentale des enfants, adolescents et jeunes adultes ; le déploiement des Ambassadeurs santé mentale, jeunes en service civique (16-25 ans), qui mènent des actions de sensibilisation sur la santé mentale dans une approche de pairs à pairs en milieu scolaire, associatif, socio-culturel ; la pérennisation

sur le territoire de Rambouillet d'une équipe mobile mixte, socio-sanitaire, permettant le repérage et l'accompagnement conjoint, en lien avec leur entourage, de jeunes en situation de vulnérabilité ; le déploiement d'un dispositif d'intervention spécialisé, la Thérapie comportementale dialectique, pour les adolescents (TCD-A) présentant une dysrégulation des émotions et des comportements d'auto-mutilation », liste l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France dans un communiqué.

Ensuite vient « l'articulation Ville-hôpital et l'accès aux soins somatiques avec le développement des soins collaboratifs par le dispositif Sésame (Soins d'équipe en Santé mentale) qui propose un soutien aux professionnels de soin de premier recours pour une prise en charge coordonnée et pluridisciplinaire rapide, adaptée et globale des patients souffrant de troubles mentaux fréquents ; l'accompagnement à la mise en place du Service d'Accès aux Soins santé mentale 78 (SAS santé mentale) et le déploiement de Handiconsult, dispositif



Le centre hospitalier de Plaisir et l'institut MGEN de La Verrière (photo) sont les deux établissements de santé de SQY signataires de ce contrat.

de coordination permettant d'améliorer l'accès aux soins somatiques, pour les personnes en situation de handicap, dyscommunicantes et exclues des circuits de soins ordinaires », poursuit le communiqué de l'ARS.

Le 3^e axe souligne « l'implication des personnes concernées dans les parcours de soins et les parcours de vie », ajoute le communiqué. Dans ce cadre, les points suivants sont travaillés : « l'intégration des savoirs expérientiels

des personnes vivant avec un trouble psychique et des aidants dans des actions de dé-stigmatisation, de sensibilisation citoyenne, de formations professionnelles ou d'entraide collective », ainsi que la « structuration de la pair-aidance dans les parcours de soins, les leviers importants d'amélioration de la qualité des soins en complémentarité avec les professionnels et au bénéfice du patient et de son rétablissement » et « l'implication des personnes concernées et des aidants dans la cohérence et la pertinence des réponses apportées pour améliorer leurs conditions de vie, d'inclusion sociale notamment l'accès à l'emploi, au logement et la citoyenneté », détaille l'ARS.

Enfin, le dernier axe de ce CTSM 78 Sud correspond à la « fluidité dans les parcours d'insertion professionnelle, d'habitat et de soin ; au développement de parcours d'accès et de maintien dans la formation et l'emploi, notamment l'emploi accompagné, répondant aux besoins et s'appuyant sur les capacités des personnes vivant avec un trouble psychique ; à la construction d'un parcours d'habitat passant par la constitution d'une offre diversifiée et graduée (seul ou collectif, plus ou moins accompagné...), notamment l'habitat inclusif », avec l'objectif de « faciliter l'accès et le maintien dans le logement dans le cadre de la charte départementale Santé mentale logement », conclut l'ARS. ■

SQY Inscriptions en cours pour les vide-greniers de Montigny et Coignières

Inscrivez-vous aux vide-greniers de Montigny et de Coignières, qui se tiendront en juin, mais pour lesquels les inscriptions se terminent respectivement les 19 avril et 3 mai.

Deux vide-greniers sont prévus en juin prochain, l'un à Montigny-le-Bretonneux, l'autre à Coignières. À Montigny, le vide-greniers se déroulera le dimanche 23 juin, de 9 h à 18 h, parvis de l'hôtel de ville et ses abords. Seuls les habitants et les associations de Montigny peuvent s'inscrire, jusqu'au 19 avril (stand de 3 mètres : 16 euros). Le dossier d'inscription (liste des pièces justificatives disponible sur le site internet de la Ville) doit être retourné par voie postale ou déposé dans l'urne à l'accueil de l'hôtel de ville. Le parking de la mairie restera accessible aux visiteurs. À Coignières, le vide-greniers organisé sur le parking de la gare se tiendra dimanche 2 juin, de 9 h à 18 h. La fiche d'inscription est à déposer à l'accueil de la mairie avant le vendredi 3 mai. Seuls les dossiers dûment complétés (bordereau d'inscription, la copie de la pièce d'identité, le règlement par chèque uniquement et le justificatif de domicile), seront acceptés. Informations complémentaires au 01 30 13 17 67 ou à evenementiel@coignieres.fr

EN BREF

TRAPPES Découverte du e-sport du 15 au 19 avril

Une semaine de jeux vous attend à la salle Jean-Baptiste Clément de Trappes du 15 au 19 avril.

Une nouvelle fois, les équipes de la Cyber-base de Trappes ont décidé de créer un événement autour du e-sport. Ces e-sport games se dérouleront du lundi 15 au vendredi 19 avril. Ce rendez-vous propose aux Trappistes de découvrir à nouveau « l'univers du jeu sous toutes ses formes », résume la Ville sur Facebook. La Cyber-base a prévu une expérimentation des activités numériques scientifiques grâce aux animations organisées par l'association Hatlab.

Il sera également possible de replonger dans les années 80/90 avec un espace de rétrogaming, avec notamment Mario Kart ou Fifa. Vous pourrez également, grâce au casque de réalité virtuelle, escalader de grands canyons. Un espace de jeux en bois et plein d'autres activités sont également à découvrir toute la semaine. Les équipes de la Cyber-base attendent de nombreux visi-



Ce rendez-vous propose aux Trappistes de découvrir à nouveau « l'univers du jeu sous toutes ses formes », résume la Ville.

teurs, de 14 h à 18 h 30, à la salle Jean Baptiste Clément. Ces activités seront ouvertes à tout public à partir de 7 ans, les enfants de 7 à 10 ans devront être accompagnés d'un parent. ■

EN BREF

VILLEPREUX Fermeture de la RD 161 pour travaux

Des travaux prévus depuis le 2 et jusqu'au 19 avril entraînent une fermeture de la RD 161 entre le giratoire RD 161-RD 307 et le giratoire RD 161-côte de Paris.

Suite à l'effondrement d'un mur, le long de la RD 161, des travaux de confortement ont été lancés début avril. Dans le cadre de ces travaux de confortement d'un mur effondré, la RD 161 a été fermée entre le rond-point de la RD161-RD 307 et le giratoire RD 161-côte de Paris. Les travaux et la fermeture sont prévus pour durer jusqu'au 19 avril, si rien ne vient contrarier le chantier.

Le stationnement a également été interdit

Pour gêner le moins possible les automobilistes et la circulation durant cette fermeture, une déviation a été mise en place. Elle emprunte notamment la RD 161. La circulation est interdite, sauf riverains, services de secours, forces de l'ordre et véhicules assurant l'entretien



Les travaux et la fermeture sont prévus pour durer jusqu'au 19 avril.

et l'exploitation de la route. Le stationnement a également été interdit. Pour obtenir plus de renseignements concernant cet arrêté de fermeture et de travaux, vous pouvez le consulter sur villepreux.fr/actualites/travaux/. ■

LA VERRIERE

Passage du bus santé ce vendredi

Le bus santé du Département fera étape à Orly parc le 12 avril.

Une nouvelle fois, le bus santé, porté par le département des Yvelines, fera une halte dans la ville de La Verrière. Il sera stationné sur le parvis du centre commercial d'Orly Parc, vendredi 12 avril, de 9 h 30 à 16 h. Si vous avez besoin d'un rendez-vous et que votre médecin traitant n'est pas disponible, vous pouvez consulter un médecin à distance pour une prise en charge ponctuelle dans le bus santé. Ce dispositif, développé par le conseil départemental des Yvelines, en lien avec les professionnels de santé, permet d'offrir une réponse innovante en matière de santé, au plus près des habitants, grâce à un cabinet de télé-médecine, équipé de dispositifs médicaux certifiés et sécurisés.

TRAPPES

Le bureau mobile de l'Étincelle va à la rencontre des femmes victimes de violences

Les femmes victimes de violences peuvent compter sur le bureau mobile de l'Étincelle, un dispositif qui sillonne tout le département des Yvelines.

► PIERRE PONLEVÉ

Le mercredi 3 avril s'est déroulée, de 14 h à 16 h à Trappes, devant l'entrée de la Merise, l'inauguration de la première permanence du bureau mobile de l'Étincelle (un dispositif financé par la préfecture des Yvelines, Ndlr). Situé dans les locaux du CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) l'Équinoxe à Montigny-le-Bretonneux, l'Étincelle assure un accueil physique, en accès libre, gratuit et inconditionnel du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30, pour les femmes victimes de violences.

En plus de cet accueil statique au CHRS, l'Étincelle dispose d'un bureau mobile, qui sillonne le département pour être au plus près des femmes yvelinoises. « Ce bureau mobile est essentiel. Il a été créé vraiment pour aller à la rencontre des femmes qui sont victimes de toutes sortes de violences quelles soient physiques, morales, psychologiques ou même les cyberviolences. Aujourd'hui, nous sommes ici à Trappes car nous avons été sollicités par la mairie », explique

Isabelle Maurette, directrice à la fois du CHRS l'Équinoxe et de l'Étincelle, que *La Gazette* a rencontrée sur place le mercredi 3 avril.

Le bureau mobile de l'Étincelle fonctionne ainsi : chaque semaine, les mardis, mercredis et jeudis, il se déplace à raison de deux permanences par jour (une le matin, une l'après-midi) dans des communes yvelinoises, rurales ou urbaines. « Certains spots sont plus efficaces, comme l'hôpital de Rambouillet, celui de Mantes-la-Jolie ou le Carrefour de Chambourcy, mais nous sommes présents partout sur le territoire », précise la directrice. Les vendredis, des réunions sont organisées avec les équipes pour faire un point sur les situations les plus délicates.

« Il n'y a aucun profil type qui se dégage. Les violences peuvent toucher toutes les femmes, de toutes les catégories socioprofessionnelles et de tous les âges, de 18 à 85 ans », continue-t-elle. Et d'ajouter : « c'est très difficile pour les femmes victimes de violences d'entreprendre une telle démarche. Parfois elles n'ont pas le



Le bureau mobile de l'Étincelle accueille les femmes victimes de violences dans un environnement intimiste et chaleureux.

temps ou n'osent pas forcément monter à bord du bureau mobile, notamment dans les villages où tout le monde se connaît. Donc les différentes permanences sont très utiles et c'est totalement anonyme et gratuit. La discrétion est très importante », argumente Isabelle Maurette. Car si certaines femmes viennent seules ou accompagnées, « souvent c'est l'entourage, la famille ou les collègues de la personne victime

de violences qui viennent à notre rencontre », poursuit-elle.

À l'intérieur du bureau mobile, où deux travailleurs sociaux formés spécifiquement à ces problématiques sont toujours présents, la décoration est chaleureuse, apaisante. L'espace est doté d'un canapé confortable avec la possibilité de recevoir, en toute intimité, deux personnes séparément. À bord, les professionnels accueillent, écoutent et proposent un accompagnement adapté à chaque situation, au cas par cas. « C'est important de créer un cadre comme celui-là, pour que les personnes qui viennent nous voir se sentent comme à la maison », indique Isabelle Maurette.

D'après ses dires, ce concept de bureau mobile semble faire des émules en France et à l'étranger. « Nous avons rencontré des personnes de Lyon et même de l'étranger, de Suisse par exemple, qui ont salué le concept et qui souhaitent le développer sur leur territoire », conclut la directrice. Le prochain passage du bureau mobile de l'Étincelle à SQY se déroulera le 10 avril à Plaisir, de 14 h à 16 h, au centre commercial Brigitte. Pour plus de renseignements sur le dispositif et les permanences du bureau mobile, il est possible de contacter le 06 10 40 74 07 ou de se rendre sur le site internet chrs-equinoxe.fr/letincelle/. ■

SQY Au tour de l'Agglomération de voter une prime de pouvoir d'achat

Les élus de SQY ont voté, lors du conseil communautaire du 28 mars dernier, une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour des agents de l'Agglomération, dont le montant ira de 300 à 800 euros.

Alors que plusieurs Villes l'ont déjà mis en place (lire nos éditions du 17 octobre ou encore du 5 décembre 2023), l'Agglomération de SQY a à son tour voté une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à destination de certains de ses agents, lors du conseil communautaire du 28 mars dernier. « On a un certain nombre de conditions pour pouvoir bénéficier de cette prime », a précisé Thierry Michel (LR), 1^{er} adjoint d'Élancourt et vice-président de SQY en charge des finances et des ressources humaines. « On a un montant de prime en fonction du salaire. » Ainsi, un agent dont la rémunération est inférieure ou égale à 23 700 euros annuels touchera une prime de 800 euros. Il n'y aura pas de prime au-delà de 39 000 euros de salaire. Le montant minimal de la prime sera de 300 euros. « Cette prime sera versée fin avril 2024 », a annoncé Thierry Michel, avant que les élus votent la délibération à l'unanimité, soit 73 voix pour.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une nouvelle remise de passeports numériques aux femmes à la Cité des métiers

La Fondation Orange organisait le 28 mars une remise de passeports numériques à des femmes ayant suivi des ateliers à la Cité des métiers.

► ALEXIS CIMOLINO

Comme chaque année, la Fondation Orange remettait, le 28 mars à la Cité des métiers de SQY, à Trappes, ses passeports numériques à des femmes ayant assisté à des ateliers du parcours *Ensemble avec elles*, consacré à l'autonomie numérique des femmes, pour les aider ainsi dans leur insertion professionnelle.

« La Fondation Orange s'engage pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes en difficulté [...] pour que le numérique devenu essentiel, soit un facteur d'égalité des chances », indique la Fondation Orange dans un communiqué. Et c'est à la Cité des métiers de SQY, - créée en 2015 à l'initiative de l'Agglomération et labellisée Maison digitale en 2021, que ces ateliers ont eu lieu.

Encadrées par des salariés d'Orange Solidarité en mécénat de compétences ou des bénévoles animant des ateliers numériques par le biais de la Fondation Orange, les femmes ont suivi des ateliers sur Word, Excel, PowerPoint, la découverte du clavier, ou encore la mise en ligne d'un CV. Plus de 200 femmes ont bénéficié de cet accompagnement. Cette année, 22 ont reçu un passeport numérique, mais, preuve aussi de l'efficacité du dispositif, sept d'entre elles n'étaient pas présentes à la remise, car « ce sont des sorties positives, ça veut dire qu'elles ont soit trouvé une formation, soit un emploi, et c'est ce que l'on souhaite, aider les femmes à être autonomes grâce au numérique », précise Diane Larue-Nicoué-Béglah, responsable Fondation Orange Île-de-France.



22 femmes ont reçu cette année leur passeport numérique, dont sept d'entre elles n'étaient pas présentes car prises par la formation ou l'emploi qu'elles ont trouvé notamment grâce aux ateliers suivis.

Parmi ces 22 lauréates, Tinhinane Ammour, qui travaille comme agent d'accueil France travail (ex-Pôle emploi). « Je suis venue en France en 2015, commence par raconter cette habitante d'Élancourt, arrivée en provenance d'Algérie dans le cadre du regroupement familial. J'ai eu la chance d'avoir un petit garçon, donc je suis restée femme au foyer. En 2021, j'ai commencé mon parcours de femme active. J'étais en insertion. [...] J'ai travaillé pendant un an, j'ai commencé à prendre mon envol.

Elle a alors découvert la Cité des métiers, où elle a commencé à y suivre des ateliers en 2022. « Au début, j'avais un petit frein, je n'utilisais

plus l'ordinateur depuis des années, je me disais que j'avais oublié comment l'utiliser, confie-t-elle. Finalement, c'était juste un truc qui s'endormait en moi, et grâce aux ateliers, j'ai pu me refaire confiance, et grâce à ça, je me suis inscrite à la formation d'animateur numérique chez Pop school (le campus numérique d'Élancourt, où elle a suivi sa formation du 30 septembre 2022 au 5 mai 2023, Ndlr). Désormais, la jeune femme, qui a aussi coanimé des ateliers à la Cité des métiers, est en attente d'une reconnaissance d'un diplôme étranger et aspire à monter en grade chez son employeur actuel. Elle projette en effet de passer d'agent d'accueil à conseillère chez France travail. ■

COIGNIÈRES

Les Jeux Seqens, un challenge sportif accessible à tous

Le vendredi 19 avril, l'Apes organise les Jeux Seqens, un challenge sportif et accessible à tous, proposé à tous les Coignériens.

L'Apes, l'association au service du développement social urbain, qui est une entité du Groupe action logement, aide à améliorer la qualité de vie et le bien être des habitants. Pour contribuer à cela, elle organise les Jeux Seqens, le vendredi 19 avril, à la résidence autonomie Les Moissonneurs, à Coignières. « Qu'importe votre âge ou votre appétence pour le sport, venez participer à cette animation sportive, accessible à tous les Coignériens. À quelques mois des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, ce challenge sportif est idéal pour se mettre en mouvement, prendre soin de soi et bouger », précise la municipalité sur son site internet. Plus d'informations concernant cet événement au 01 34 61 61 73.

ÉLANCOURT

Le Printemps du sport revient pour une 2^e édition

La Ville propose jusqu'au 31 mai une programmation familiale pour bouger et célébrer l'année olympique.

► LA RÉDACTION



Le prochain rendez-vous se tient en ce moment-même et jusqu'au 11 avril, au complexe sportif Europe. Il s'agit de défis sportifs dans différentes disciplines.

Pour encourager l'activité physique au travers de séances sportives en accès libre et gratuit, la commune d'Élancourt vient de lancer la 2^e édition de son *Printemps du sport*. Depuis le 2 avril et jusqu'au 31 mai, le *Printemps du sport* vous permet de découvrir les infrastructures sportives habituellement réservées au public scolaire et associatif. De nombreuses disciplines seront ainsi mises à l'honneur avec la possibilité, selon les dates, d'être encadrées par des éducateurs sportifs municipaux et des bénévoles associatifs.

Prochain rendez-vous dans le cadre de ce *Printemps du sport* : des défis sportifs (tir à l'arc, badminton, volley, handball, tennis de table, basket, parcours vélo), commencés le 8 et qui durent jusqu'au 11 avril, de 17 h 15 à 19 h au complexe sportif Europe. Le 21 avril, une zumba party sera proposée de 11 h à 12 h au gymnase Lionel Terray. Le 27 avril, de 14 h à 17 h, place à du Tai chi chuan et du Qi gong, à la Maison des sports. Le 3 mai, ce sera de nouveau au gymnase Lionel Terray que les choses se passeront, avec

une initiation à la savate forme, de 19 h à 20 h 30. Le 25 mai, de 14 h à 18 h, place à la Démo des associations au parc des sports Boniface. Enfin, ce *Printemps du sport* se conclura au Palais des sports le 31 mai de 20 h à 21 h 30 avec du dark ping, soit du tennis de table « dans une folle ambiance avec lumière noire et effets fluorescents », précise la municipalité.

Les créneaux seront accessibles à tous, gratuitement, et concerneront aussi bien les sportifs débutants que confirmés. Toutes les dates sont à retrouver dès à présent sur le site internet de la Ville, elancourt.fr.

En juillet 2024, la commune d'Élancourt va accueillir les épreuves olympiques de VTT cross-country sur sa Colline. Pour célébrer cette année olympique, la Ville a donc décidé de préparer une grande exposition de plein air et une web-série dédiées à ses talents associatifs. Depuis le 2 avril, cette exposition de plein air, sur kake-mono, a été installée sur les grands axes de circulation de la commune. Vous pouvez y découvrir les portraits de sportifs, d'entraîneurs, d'arbitres ou bénévoles qui agissent au quotidien dans les associations élancourtoises. ■

■ EN BREF

VILLEPREUX Lancement du budget participatif 2024

C'est parti pour le budget participatif 2024 de Villepreux. Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril pour déposer leur projet.



Pour la seconde édition de son budget participatif, la commune de Villepreux a décidé de mettre à l'honneur le thème du sport.

Pour la seconde édition de son budget participatif, la commune de Villepreux a décidé de mettre à l'honneur le thème du sport en cette année olympique et paralympique. Si vous êtes Villepreusien, que vous avez plus de 15 ans, que « vous avez une idée précise de ce que vous feriez avec un budget de 15 000 euros pour améliorer la pratique sportive dans la

ville », alors n'hésitez plus et déposez votre projet, jusqu'au 30 avril en mairie, précise la municipalité.

Pour être recevable, ce projet devra respecter les critères de la charte à retrouver sur le site internet de la Ville. Le projet devra notamment relever des compétences communales, concerner le plus grand nombre, être accessible pour tous librement ou encore présenter un intérêt collectif.

Le calendrier du budget participatif est le suivant : appel à projets (jusqu'au 30 avril), analyse des services (du 1^{er} mai au 25 mai), décision du jury (le 27 mai), vote des Villepreusiens (du 1^{er} au 15 juin) et proclamation des résultats (le 29 juin, lors de la *Fête de la Ville*). Le formulaire de dépôt de projets peut être téléchargé sur le site internet de la Ville. Il est à renvoyer avant le 30 avril à budgetparticipatif@villepreux.fr ou à déposer à l'accueil de l'hôtel de ville. ■

■ EN BREF

YVELINES Téléthon : un résultat exceptionnel dans les Yvelines

Le Téléthon a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses... de dons. Et les Yvelines ont été le département le plus généreux de toute l'Île-de-France.

Le Téléthon 2023 aura été un cru exceptionnel. Selon l'AFM-Téléthon, l'événement a généré plus de 92 905 533 euros de recettes. Dans ce résultat, les Yvelines sont le département le plus généreux de toute l'Île-de-France, avec 2 301 285 euros de dons, rapporte un article de *78actu*.

Pour l'AFM-Téléthon, cela tient également à « l'engagement de notre parrain, Vianney, ainsi que des artistes, animateurs et équipes de France télévisions qui ont participé à ce marathon solidaire, unique au monde [...] ». Les premières victoires remportées contre des maladies rares nous poussent à redoubler d'efforts pour tous ceux qui attendent avec impatience le traitement qui changera leur vie », indique l'association sur son site internet.

« Ensemble, nous bâtissons une nouvelle médecine au bénéfice du plus grand nombre et nous pouvons collectivement



Les Yvelines sont le département le plus généreux de toute l'Île-de-France en 2023, avec 2 301 285 euros.

être fiers des premières victoires. Notre combat doit se poursuivre car pour les maladies rares il n'y a pas de plan B. [...] », a souligné, sur le site internet de l'association, Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-Téléthon. ■

■ EN BREF

MAGNY-LES-HAMEAUX Circulation alternée sur la RD 195

Les travaux d'aménagement du carrefour de la RD 195 et de la rue Lemaistre, prévus pour six semaines, entraînent des perturbations.

Le département des Yvelines vient de lancer des travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour de la RD 195 et de la rue Lemaistre, à Magny-les-Hameaux, depuis le mardi 2 avril pour une durée de six semaines. Ces travaux doivent se dérouler en plusieurs phases. Une circulation alternée a été mise en place et elle devrait durer une bonne partie des travaux. Seuls le rabotage et la réalisation des enrobés seront réalisés avec une coupure totale de circulation, durant deux nuits de suite. Durant toute la durée des travaux, et en fonction de l'avancement du chantier, la circulation des véhicules devrait être maintenue sur la RD 195. La circulation pourra cependant ponctuellement être rendue difficile. Pendant toute la durée des travaux, l'accès à la rue Lemaistre depuis la RD 195 sera rendu impossible. Les habitants du hameau de Romainville seront exceptionnellement autorisés



Une circulation alternée a été mise en place et elle devrait durer une bonne partie des travaux.

à circuler dans les deux sens de circulation sur les rues Mathilde de Garlande, Champaigne et Lemaistre.

La municipalité invite les riverains et les usagers à la plus grande prudence pendant cette période. Cette dernière phase de travaux marque la fin d'une opération attendue depuis longtemps par les habitants du hameau de Romainville. ■

COIGNIÈRES Les Mercredis du patrimoine, nouveau rendez-vous de la commune

La mairie de Coignières lance un nouveau rendez-vous pour les enfants. Et cela commence le 17 avril.

Mercredi 17 avril, la municipalité de Coignières propose sa 1^{re} session des *Mercredis du patrimoine*, un nouveau rendez-vous autour du patrimoine ouvert uniquement aux enfants et aux adolescents fréquentant les structures municipales. Ce 1^{er} atelier de la programmation *Mercredis du patrimoine* est organisé par les structures municipales (le CMEJ, le centre de loisirs et le service jeunesse) et par l'association Histoire et protection du patrimoine et de l'environnement de Coignières (HIPPEC). Avec pour thématique « *Le patrimoine historique du centre ancien* », ces ateliers visent à informer les petits Coigniériens sur l'histoire et sur la construction du village. Ces derniers auront l'occasion d'observer différents bâtiments, sites et savoir-faire coigniériens. Détails sur le site internet de la Ville.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PPONLEVÉ

Villepreux Lors d'un cambriolage, un homme serait reparti en possession de 150 000 euros de bijoux

En octobre 2021, un ressortissant d'origine albanaise âgé de 45 ans avait effectué un double cambriolage à Villepreux. Il avait réussi à voler des bijoux qu'une salariée du joaillier Cartier avait achetés et qu'elle gardait à son domicile. Une montre en or estimée à 69 000 euros, une bague panthère en or gris sertie de diamants d'une valeur de 19 800 euros, un collier amulette à 20 200 euros, une bague à 5 620 euros, deux autres montres d'une valeur de 18 400 et 4 050 euros, feraient partie du butin dérobé. Au total cela représentait environ 150 000 euros. Aucun bijou n'a été retrouvé. L'homme a été retrouvé rapidement grâce à ses empreintes et son ADN retrouvés sur les lieux des faits. Son procès est fixé au 14 mai prochain au tribunal judiciaire de Versailles. En attendant, il dort déjà en détention car il purge une peine de 18 mois de prison à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy pour des faits identiques. ■

Guyancourt Série de coups de feu tirés dans le quartier du Pont du Rouitoir

Des coups de feu ont résonné les 3 et 5 avril dans le quartier du Pont du Rouitoir, à Guyancourt. Quelques jours auparavant, une opération « Place nette » avait eu lieu dans la commune.



Les riverains du quartier du Pont du Rouitoir ont entendu des coups de feu les 3 et 5 avril.

Les habitants du quartier du Pont du Rouitoir, à Guyancourt, ont passé une semaine mouvementée. La semaine dernière, ils ont entendu des coups de feu à deux reprises, dans la soirée du mercredi 3 avril aux alentours de 21 h 40, et deux jours plus tard, le vendredi 5 avril en plein milieu de l'après-midi, vers 15 heures.

Tout d'abord, le mercredi 3 avril, sur la place du marché et dans l'allée du Commerce. « La police a été alertée aux alentours de 21 h 40 par de nom-

breux habitants du quartier du Pont du Rouitoir. Tous racontent avoir vu deux hommes juchés sur un deux-roues, l'un faisant usage d'une arme automatique », relate un article de 78actu.

Les policiers se rendent rapidement sur place mais ne trouvent personne. Un périmètre de sécurité est alors installé. Par terre, les enquêteurs vont retrouver 45 douilles de 11,43 mm. Une mitraillette automatique aurait probablement été utilisée. Des caméras de vidéoprotection ainsi que des riverains ont filmé la scène.

Sur une vidéo, visible sur les réseaux sociaux, on voit les deux hommes sur le scooter avec le visage masqué, qui circulent à faible allure. Le passager tire à plusieurs reprises en direction du commerce de restauration rapide.

Des altercations qui ont eu lieu juste après l'opération « Place nette »

Le tireur s'en est également pris à une caméra installée sur un poteau en tirant dessus pour la mettre hors service. Des coups de feu qui ont atteint un immeuble. Cette rafale aurait pu être dramatique, car deux appartements ont été touchés par ces tirs. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Il n'y a pas encore eu d'interpellations mais la Sûreté départementale des Yvelines a ouvert une enquête pour tentative d'homicide.

Deux jours plus tard, le vendredi 5 avril, toujours dans le quartier du Pont du Rouitoir, c'est au beau milieu de l'après-midi, vers 15 h, que de nouveaux tirs se sont faits entendre. « Cela s'est passé pratiquement au même endroit que les tirs à la mitraillette de mercredi soir », a précisé une source. Selon cette dernière, il s'agirait probablement d'affrontements entre bandes rivales pour la récupération d'un point de deal.

À côté de cela, des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent l'agression d'un jeune adolescent

âgé de 15 ans sur la place Cendrillon. On le voit blessé au sol, vraisemblablement attaqué à coups de barre de fer. Il est inanimé. À un moment donné on y voit un autre homme, tout de noir vêtu, venir lui voler ses baskets. L'adolescent allongé au sol, « serait originaire d'Épône, près de Mantes-la-Jolie. Il a été admis à l'hôpital André Mignot du Chesnay-Rocquencourt. Son état de santé n'est pas alarmant », rassure 78actu.

Ces événements interviennent moins de 10 jours après l'opération « Place nette » qui s'est déroulée à Guyancourt dans ce quartier et celui des Saules (lire notre édition du mardi 2 avril). En effet, durant deux jours, les 26 et 27 mars derniers, une opération d'envergure menée par la Police nationale et la police municipale, a eu lieu pour lutter contre les trafics et la délinquance. 443 individus avaient été contrôlés dont 16 interpellés. 50 contraventions avaient été dressées ainsi que 11 amendes forfaitaires délictuelles pour stupéfiants. Une fermeture administrative d'un commerce avait eu lieu. Il s'agit du restaurant qui a été visé par les tirs de mitraillette le 3 avril.

Le maire DVG de Guyancourt, François Morton, s'est rendu sur place, au lendemain de la seconde fusillade, le samedi 6 avril, « pour tenter de rassurer les habitants, après les violences qui ont émaillé la semaine », indique un article du Parisien. ■

Plaisir Un professeur des écoles, accusé de comportements déplacés, a été suspendu

Un professeur des écoles a été suspendu par l'Éducation nationale. Il est accusé d'avoir eu des comportements déplacés vis-à-vis de jeunes écolières de CE1 et CE2. Il demeure, pour l'instant, présumé innocent.

Un professeur des écoles, en poste à Plaisir, est accusé d'attouchements sur des jeunes filles, relate un article de 78actu. Les faits, s'ils sont avérés, se seraient produits dans l'école élémentaire Jules Vallès, installée dans le quartier des Gâtines à Plaisir. Ce professeur âgé d'une trentaine d'années a été suspendu par l'Éducation nationale. Il est accusé d'avoir eu, ces derniers mois, des comportements déplacés vis-à-vis de plusieurs écolières scolarisées en classe de CE1 et CE2.

« Selon nos informations, une famille aurait déjà porté plainte suite à un comportement déplacé lors d'un temps de soutien le midi. [D'autres familles devaient] être reçues le

2 avril dans les locaux de la Sûreté départementale de Viroflay. L'unité dispose de policiers spécialisés dans les auditions des très jeunes victimes », indique 78actu.

Sur les faits reprochés, il serait question de caresses, de câlins, de mains très baladeuses, de jeunes filles prises sur ses genoux, de fausses fessées.

Ce professeur va devoir être entendu par la police dans le cadre d'une garde à vue. « Toute la difficulté dans ce genre de dossier réside d'abord dans l'émotion suscitée. Ensuite, c'est parole contre parole. Et comme la communication a été faite très vite, il est à craindre que celle des

enfants puisse être transformée par tout ce qui va se dire dans la cour de récréation et en dehors », regrette une source judiciaire.

L'établissement a reçu des parents d'élèves le 29 mars

Tous les parents d'élèves ont reçu un mail de l'Éducation nationale. Dans celui-ci il est question d'un signalement au parquet, ainsi que d'une enquête de police. Et surtout, de la justice « qui est seule habilitée à se prononcer sur la réalité des faits, dans un souci de respect pour toutes les personnes concernées par cette situation et dans l'intérêt de vos enfants ». Un mail qui n'a pas forcément rassuré les parents d'élèves, loin de là.



Une enquête est en cours pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Certains ont été reçus par l'établissement, le vendredi 29 mars, avec des représentants de l'inspection académique et du rectorat, pour en savoir plus.

« L'Éducation nationale a dit que ce maître avait été reçu en janvier pour des comportements inadaptés : tutoiement des parents, trop grande proximité avec les enfants [...] On a aussi appris qu'il avait déjà été convoqué

l'an dernier pour des faits similaires dans une autre école du secteur... », s'inquiète un parent d'élève auprès de nos confrères.

L'enquête en cours fera toute la lumière sur cette affaire. Provisoirement, une psychologue avait été envoyée sur place. Elle était à la disposition de qui le souhaitait jusqu'aux vacances scolaires, qui ont débuté le 5 avril. ■



**Vous êtes
entrepreneur,
commerçant,
artisan,
vous désirez
passer votre
publicité dans
notre journal ?**

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Basket À Trappes, le divorce est consommé entre le club de basket et la mairie

L'Étoile sportive des cheminots de Trappes-Saint-Quentin-en-Yvelines est en conflit ouvert avec le maire de Trappes, et la situation s'est encore tendue ces dernières semaines.



ILLUSTRATION LAGAZETTE DESOY

Le club se plaint d'une baisse drastique de sa subvention municipale et a porté plainte pour diffamation contre le maire, qui pointe la gestion et le comportement de certains dirigeants.

La situation ne cesse de se tendre entre l'Étoile sportive des cheminots de Trappes-Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY) et la mairie. Le conflit, déjà perceptible depuis plusieurs années, a pris une tournure supplémentaire au cours des dernières semaines, avec un des principaux éléments déclencheurs survenu le 11 mars dernier, lorsque le club avait annoncé suspendre temporairement ses entraînements (pendant quatre jours) « afin de minimiser l'aggravation de notre découvert », explique l'ESCTSQY, dans l'attente du versement d'une subvention municipale.

Le maire de Trappes, Ali Rabeh (Génération.s) a, lors du conseil municipal du 2 avril (un conseil sous tension en présence de membres du club, notamment le président Jacques Michelet et le trésorier et manager général Nacer Belgacem), dénoncé une « annonce unilatérale, brutale » de la part des dirigeants du club. Il rappelle que la Ville a pendant des années versé 100 000 euros par an de subvention dans le cadre d'une convention triennale, convention qu'il affirme avoir tenu à mettre en place lorsqu'il était adjoint aux sports à la demande du club de basket, et ce « car le club de basket avait des difficultés financières majeures ».

Car d'après le maire, le club est endetté. Ainsi, la dernière subvention, votée en décembre, s'élève à moins de la moitié de ce dont le club bénéficiait les années précédentes

(48 000 euros). Pour l'instant, seulement 24 000 euros ont été versés, dont « deux-tiers ont été ponctionnés par le fisc, car vous avez des dettes », a précisé Ali Rabeh.

Un point réfuté par Jacques Michelet, qui a pu s'exprimer à la fin du conseil municipal « En 2013, l'équipe de direction actuelle du club a repris la gestion. [...], avec plus de 250 000 euros de fonds propres négatifs [...]. Nos subventions ont d'autre part, à cette occasion, été divisées par deux. Elles sont passées de 182 000 euros à 100 000 euros pour la municipalité, et de 101 000 à 33 000 euros pour SQY. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous n'avons pas été aidés financièrement par nos services publics. Mais non seulement ce club a survécu, mais nous avons réussi à éponger la dette de l'équipe antérieure dès la fin 2018 », a assuré le président de l'ESCTSQY, rappelant aussi que le club est passé de 135 licenciés en 2019 à 363 en 2023. Le club a aussi tenu à préciser qu'Ali Rabeh n'est pas à l'origine de la convention triennale, publiant sur ses réseaux sociaux et nous faisant parvenir un document attestant que celle-ci a été mise en place en 2010, et renouvelée.

Jacques Michelet demande « au moins que nous n'ayons pas une diminution » de la subvention. Mais Ali Rabeh juge le club sursubventionné et rappelle que les communes financent le sport pour tous, alors que le sport de haut niveau est une compétence de SQY (qui versait

ces dernières années une subvention annuelle de 15 000 euros au club). « Le haut niveau commence (en) N1 (l'équipe fanion du club évolue en N3, Ndlr). On n'est pas considéré comme de haut niveau, on est des semi-pros », avance Nacer Belgacem.

Autre aspect, considéré comme « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » par Ali Rabeh : les nombreux problèmes comportementaux au sein du club selon lui. « Nous n'avons pas à tolérer une direction qui utilise la menace, la violence, l'agressivité, vis-à-vis de nos agents, d'autres joueurs et d'entraîneurs, précise-t-il, visant notamment Nacer Belgacem dans ses accusations. Je n'ai pas à tolérer d'avoir des fiches incidents de la part d'agents, totalement différents, qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, qui ne se connaissent même pas et qui nous signalent des attitudes violentes et agressives de la part d'un dirigeant majeur du club. »

« C'est faux, a crié le manager général dans la salle du conseil. C'est de la diffamation (l'ESCTSQY avait d'ailleurs déjà déposé plainte contre le maire le 20 mars, suite à une lettre publiée par ce dernier sur les réseaux sociaux, Ndlr). Si c'était vrai (les accusations du maire, Ndlr), les institutions fédérales nous auraient suspendus. »

Quel avenir pour le club ?

Ali Rabeh évoque aussi des incidents lors d'un match de l'équipe U20 de Trappes à Jouy-en-Josas, fin mars, affirmant avoir reçu un courrier de la part de la maire de Jouy-en-Josas, Marie-Hélène Aubert, « qui fait état de violences, de bagarre générale engagée, avec des attitudes inacceptables, y compris d'entraîneurs du club », rapporte-t-il. Le club reconnaît « une échauffourée » lors de cette rencontre mais assure avoir pris des mesures disciplinaires envers les personnes impliquées. Nacer Belgacem nous livre sa version. « Oui, il y a eu une bagarre. Il n'y a pas eu de blessés, pas de plainte, mais une de nos supportrices s'est faite agresser par le coach adverse, elle a pris un coup de poing. [...] Nos gamins ont déconné, ils en sont venus aux mains [...]. On a suspendu nos gamins qui ont fait ça, on les a retirés des championnats », explique-t-il, avant de se plaindre de l'arbitrage de la rencontre : « Il y a eu 36 fautes à 14 [contre Trappes]. Comment c'est possible ? »

Concernant le comportement vis-à-vis des agents de la Ville, le

manager général évoque surtout des accrochages verbaux et accuse la mairie d'avoir orchestré ces événements, donnant l'exemple de l'un d'eux : « On faisait un shooting de [l'équipe N3]. À la fin, on reste discuter avec un agent qui est un ancien basketteur. Il y a le responsable de l'agent qui arrive et qui se met à me crier dessus. Moi, je le remets en place, je lui dis "Mais pour qui tu te prends ? Tu vas te calmer !". [...] C'était téléguidé. [...] Leur agent a été débouté. »

Autre point critique : la question des locaux du club. Sommée par la municipalité de quitter ses bureaux de la Maison des sports pour s'installer dans d'autres locaux de la Ville, l'ESCTSQY a refusé en demandant « en plus de vous donner encore plus d'espace, et vous avez fini par, sous l'injection de notre avocat, vous plier à ce que nous vous demandions, causant un préjudice considérable pour la ville de Trappes, vous maintenant dans les lieux sans convention et sans droit ni titre », a raconté Ali Rabeh, estimant qu'il serait en droit « de ponctionner 13 600 euros au titre d'occupation du domaine public sur les périodes sur lesquelles vous avez squatté un bâtiment public ».

« On avait à l'époque 50 m². Du jour au lendemain, il nous demande de partir, mais pour aller où ? Donc on va visiter un local de 20 m² où il n'y a rien [...]. On apprend en février 2023 que le maire veut qu'on quitte nos locaux. On dit ok, mais on aimerait bien avoir 50 m² voire plus. [...] Ça nous a été refusé, il nous a envoyé la police municipale pour qu'on quitte notre local [en décembre dernier]. » Le club est finalement allé dans le local de 20 m² « et on s'est retrouvés dans l'embarras, sans plus de zone de stockage, rien ».

Dans cette situation, le club peut-il craindre pour son avenir ? Le maire semble en tout cas brandir la menace de la création d'un 2^e club : « Le basket vit et vivra, les adhérents pourront continuer à pratiquer le basket dès la prochaine saison sportive, nous y travaillons de façon efficace et productive, et ça se fera avec des gens sérieux et responsables. » Nacer Belgacem, lui, se montre confiant et déterminé : « Il est hors de question que le club s'agenouille devant quiconque. [...] Monsieur Rabeh pourra nous salir tant qu'il veut, la ville nous connaît. » À noter que SQY a, lors de son dernier conseil communautaire, le 28 mars, reporté le vote de sa subvention au club, le temps de faire la lumière sur certains points. ■

Omnisports Venez vous essayer au Défisports à Magny-les-Hameaux

L'annuel Défisports est de retour à Magny-les-Hameaux. L'édition 2024 se tient du 10 au 12 avril au gymnase Mauduit. Au total, « trois jours d'animations sportives et jeux de logiques, réflexions sous forme de jeu de plateau en équipes », résume la Ville.

Des jeux comme le laser game, les relais obstacle, le tir à l'arc, les énigmes, le basket, le golf, ou encore des structures gonflables, seront proposés. En somme, des animations « alliant activités physiques, logiques et réflexions en équipes », souligne la municipalité. Détails sur magny-les-hameaux.fr. ■

Rugby Coup d'arrêt pour Plaisir

Le Plaisir rugby club est tombé. Les Plaisirois, qui étaient sur une dynamique exceptionnelle (neuf victoires de suite) ont chuté sur le terrain du Rheu (30-17), le 7 avril lors de la 21^e journée de Fédérale 2. Les hommes de Sébastien Roncalli repartent même bredouilles de ce déplacement.

Une défaite (la 4^e de la saison, la 1^{re} depuis le 3 décembre), sans bonus donc, qui n'est pas sans conséquences au classement puisque le PRC perd sa place de leader au profit de Saint-Malo, qui compte toutefois un match en plus, mais quatre unités d'avance. Pour rappel, les deux premiers de ces poules de 12 équipes se qualifient directement pour les 16^{es} de finale. Prochain rendez-vous pour Plaisir, un match en retard le 14 avril chez l'avant-dernier, Auxerre. ■

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► **DÉCOUVREZ NOS PAGES**

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



Élancourt À France miniature, une nouvelle saison sous le signe du sport avec Cécile Saboureau

Le parc de représentation en maquette de monuments français a noué, pour cette saison, un partenariat avec la para triathlète locale, que l'on devrait retrouver aux prochains Jeux paralympiques.



Cette collaboration est venue « sur les valeurs que France miniature voulait mettre en avant, l'inclusion, le sport pour tous, le dépassement de soi », affirme Cécile Saboureau.

Et c'est reparti pour une nouvelle saison à France miniature. Sauf que celle-ci s'ouvre en 2024, année de Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris, alors que le territoire de SQY compte quatre sites de compétition. Alors, le parc élancourtois aux 117 monuments français à taille réduite a décidé de mettre à l'honneur des athlètes locaux. En l'occurrence, la para triathlète Cécile Saboureau, licenciée au Triathlon club de Saint-Quentin en Yvelines, et qui vit à trois minutes de route de France miniature.

« C'était important pour France miniature d'avoir quelqu'un (un partenaire, Ndlr) en local. Et moi d'autant plus, car des partenaires, on en a, mais des partenaires locaux, finalement, on en a très peu. C'est venu (ce partenariat, Ndlr) sur les valeurs que France miniature voulait mettre en avant, l'inclusion, le sport pour tous, le dépassement de soi », a-t-elle déclaré face aux médias le jour de l'inauguration officielle de la nouvelle saison, le 3 avril. Elle poursuit en affirmant qu'une journée comme celle-ci est l'occasion « de partager, de faire découvrir des sports, et des sports aussi avec un handicap, et de partager un moment aussi avec des gens, car dans le sport, aussi, on est quand même isolés ».

Ce partenariat entre le parc et Cécile Saboureau remonte à août dernier, comme l'évoque Marianne Edvire, responsable communica-

tion et événementiel de France miniature. « L'année dernière, on s'est dit "Qu'est-ce qu'on va raconter comme histoire à France miniature en 2024 ?", confie-t-elle. Régulièrement, on a des nouveautés, des nouvelles attractions, des nouvelles maquettes, et cette année, on avait envie de parler de sport, et on a choisi d'être ultra local. Donc on a regardé sur notre territoire qui sortait un peu du lot, et c'est vraiment sur une rencontre qu'on a eu un coup de cœur avec Cécile Saboureau, qu'on a rencontrée informellement. On lui a proposé de venir [...] pour comprendre son histoire, son parcours. »

Et les responsables du parc ont « tout de suite eu le coup de cœur », selon Marianne Edvire. « On s'est tout de suite dit "On a envie de faire quelque chose avec toi, de te soute-

nir, de permettre de faire route vers ce grand projet", précise-t-elle. On a commencé à sympathiser et se connaître pendant tout l'automne, et depuis le début de l'année, quand elle fait des entraînements, elle court, elle nage, tout près d'ici, elle passe parfois informellement nous voir. [Le 2 avril], on a fait avec toutes les équipes [du parc] un baptême de vélo sur piste au Vélodrome de SQY, avec Cécile qui était là pour nous coacher et nous faire découvrir son sport. »

Objectif 200 000 visiteurs, comme l'année dernière

« L'idée, c'est vraiment de suivre toute sa préparation [...] et de pouvoir la relayer sur nos réseaux sociaux, pour dire que dans les valeurs qui tiennent cœur au parc ici, il y a aussi les valeurs de dépassement de soi, de résilience,

de diversité, ajoute la responsable communication et événementiel. On n'a pas tous les mêmes parcours et les mêmes routes, et l'idée, c'était vraiment de prendre l'exemple de Cécile et de la suivre jusqu'à cet été. [...] Pour nous ce qui compte, c'est de la soutenir, de l'accompagner, et de comprendre les difficultés qu'elle peut rencontrer avec une prothèse qui va être bien adaptée pour un sport et moins pour un autre. »

« Ce qui nous a séduits aussi, chez cette femme, c'est son côté très pédagogue, souligne Marianne Edvire. Ici, on fait beaucoup de pédagogie, on apprend l'histoire, la géographie, le patrimoine végétal, et on avait envie aussi de montrer que dans nos valeurs, il y a aussi celle d'enseigner [...]. Quand on a rencontré Cécile, elle nous a énormément raconté ses galères avec les prothèses, toutes les difficultés qu'elle a pu rencontrer pour pouvoir continuer à exister dans son sport, et ça, ça nous a plu, cette façon qu'elle avait d'enseigner, de raconter son parcours. Et on s'est dit qu'on avait aussi envie de le raconter à nos visiteurs. »

Ainsi, le partenariat va davantage se décliner « sur nos réseaux avec des petites vidéos » qu'à travers des activités proposées au public, même si « on va préparer différentes animations pendant l'été, où on va faire du sport, s'amuser, jouer, avoir des défis sportifs dans le parc », indique Marianne Edvire.

Cécile Saboureau, elle, risque d'être assez peu présente au parc, puisqu'elle devrait bien sûr être occupée à préparer des Jeux para-

lympiques, pour lesquels « on est très bien partis [pour se qualifier] », assure la para triathlète, actuellement 6^e au classement paralympique et 9^e mondiale. Si la tendance se confirme, elle disputera enfin les Jeux paralympiques, elle qui avait été privée de ceux de Tokyo en 2021 suite à un choc avec un camion alors qu'elle s'entraînait. « On vise la médaille », glisse la sportive de bientôt 41 ans, amputée de la jambe droite en 2004 suite à un accident de voiture. Elle se dit concentrée « à 200 % » sur son objectif et affirme mettre « plus de volume, d'intensité » à l'entraînement.

C'est donc bien dans cet esprit olympique et paralympique que le parc va baigner dans les mois qui viennent. Pour le reste, pas de réelles nouveautés en termes d'attractions et d'animations mais une reconduction des opérations de l'année dernière, comme les ruches ou encore le jeu de piste *La France des légendes*, ainsi que ses attractions déjà existantes. Le parc espère atteindre les 200 000 visiteurs sur la saison (du dernier week-end de Pâques aux prochaines vacances de la Toussaint), soit le chiffre de l'année dernière, annonce Marianne Edvire.

« Pour l'instant, les réservations et les tendances qu'on peut observer sont plutôt bonnes, assure-t-elle en dépit des fortes précipitations tombées le week-end de la réouverture. La météo va y être pour beaucoup. Il y a [aussi] une grosse interrogation sur la fréquentation pendant l'été, avec toutes les épreuves [des JO] qui vont se tenir autour de nous. [...] On sera là en tout cas. » À noter qu'une offre billets gratuits pour les enfants de moins de 12 ans est actuellement disponible (stock limité, achat au plus tard un jour avant la visite), détails et modalités sur le site internet du parc. ■

Les Clayes-sous-Bois Ex-vainqueur de Danse avec les stars, Agustín Galiana en showcase et dédicaces à One nation

Le chanteur et acteur espagnol sera au centre commercial clézien le 13 avril à l'occasion de la sortie de son nouvel album.

Son nom évoquera sans doute quelque chose aux adeptes de certaines émissions de la chaîne TF1. Agustín Galiana sera au centre commercial One nation, aux Clayes-sous-Bois, le 13 avril, de 16 h à 18 h.

Connu pour avoir remporté le télé-crochet *Danse avec les stars*

en 2017, ou encore pour ses apparitions dans les séries télévisées *Clem* et *Ici tout commence*, l'acteur et chanteur espagnol, âgé de 45 ans, se produira en showcase avec séances de dédicaces, et ce à l'occasion de la sortie de son album *Enamorado* (qui sera en vente lors de cette journée), dont la date de parution est prévue la veille. « Sur-

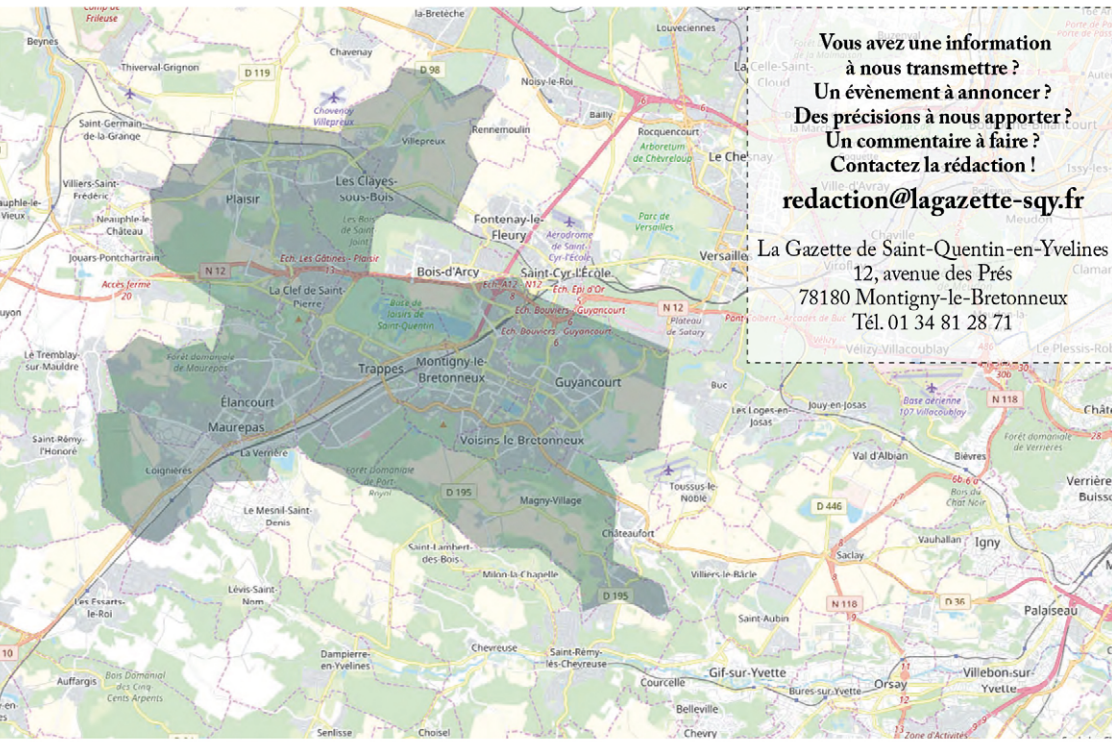
nommé le nouvel "Iglesias" par le magazine *Paris Match* », Agustín Galiana est « avec plus de 800 000 abonnés sur Instagram, [...] l'un des artistes montants de la scène française », souligne One nation dans un communiqué. Le showcase est gratuit, rendez vous en face des Galeries Lafayette. Renseignements au 01 72 87 90 11. ■

Voisins-le-Bretonneux Une semaine de résidence de la compagnie Garde fou salle de la Tour

Du 13 au 21 avril, différents spectacles seront assurés par cette troupe habituée des lieux.

C'est une habituée des spectacles à Voisins. La compagnie théâtrale Garde fou, basée à Montigny-le-Bretonneux, se produit salle de la Tour, à Voisins, à partir des 13 et 14 avril, respectivement à 18 h et 19 h 30, avec le *Micro-spectacle*. Les mêmes jours, à respectivement 21 h et 17 h, sera proposée *Du théâtre*. Puis, ce sera *Débrayages* de Rémi de Vos, les 15 et 16 Avril à 21h,

puis *Antigone à Beyrouth*, les 17 et 18 avril à 20 h, puis *Histoires à lire debout* de Jean Paul Allègre, les 20 à 15 h 30 et 21 avril à 16 h, puis *Le M...*, les 20 à 20 h 30 et 21 avril à 20 h 15, et enfin *Mur-Murs*, le 21 avril à 18 h 30. Les tarifs s'élèvent à 7 euros la place (gratuit pour les moins de 5 ans). Renseignements et réservations à ciegarde-fou@hotmail.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2024
Édité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

7			4	3				
5	4	7	2		6	9		
6		1	5	8	4			
4	8	3			1			
7	8	6		1	9	2		
9					7	8	4	
1	9	2		3				
6	3	7	9	8	5		2	
		3			6	9	5	

	1	3	8	9				2
	2	5		3	8	4		
	8		6	2	7		1	
4	2	1		6	9	8	3	
8	6	9	2	3	5			4
3				4	2		5	
1		6	4	2			9	
		7	3			4		
2	4	8	5		7	3	1	6

SUDOKU : niveau difficile

1					9		2	
5				3			8	
2			9	6				
4		8						
	1	7	3	2		9		
3						5		
	1						7	
		3		5				
7	8	2			9	3		

		9	5	3	6			
3			1	2				
	6		9			7		
2			4	6	7			
		7	2					
	3	7					2	4
7	6						8	
		5	6	9	3			
9	2						6	

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



Pitch Immo

Proche de vous pour aller plus loin

POUR HABITER OU INVESTIR
DANS L'IMMOBILIER NEUF

On vous aide à concrétiser
votre projet !

RÉSIDENCE
PRINCIPAL

DISPOSITIF
LMNP

DISPOSITIF
PINEL

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

0 800 123 123

Service & appel gratuits

PITCHIMMO.FR

Devenez
Mentor !



Étudiants ?

**Vous recherchez un job
rémunéré et solidaire ?**

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi



Cofinancé par
l'Union européenne



Yvelines
Le Département